



« Ny olona no harena »

« Les hommes sont la vraie richesse »

Proverbe malgache

**Siège** : M<sup>e</sup> C. Freléchoux, Case postale 1273, 2900 Porrentruy-1  
**Président** : Jean-Claude Christe, 3, rue Virginio-Malnati, 1217 Meyrin;  
tél. 079 7539400; [jcchriste@maristes.net](mailto:jcchriste@maristes.net)

**Président d'honneur** : José Ribeaud

**Secrétaire** : Clara Blanc, Av. les Mousquines 12, 1005 Lausanne ;  
tél 07929125 [mclblanc@bluewin.ch](mailto:mclblanc@bluewin.ch)

**Banque** : Banque Raiffeisen du Mont-Terri, 2950 Courgenay, CCP 25-7895-8,  
compte n° 29977.61 Clearing 80027

## Rapport d'activités 2011 de la Fondation Avenir Madagascar

Durant l'année 2011, les projets de la Fondation Avenir Madagascar à Antsirabe se sont bien développés. La Radio Haja d'Antsirabe et l'Ecole Supérieure Spécialisée du Vakinankaratra (ESSVA) continuent de bénéficier de son aide financière et morale.

### Les faits marquants de l'année 2011

L'année 2011 a été marquée, à l'interne par quelques réorganisations du Comité de la Fondation et à l'externe par le développement du projet Antenina.

### Vie de la Fondation en 2011

#### 1. Le Comité

Selon l'article 9 des Statuts, les membres du Conseil sont nommés pour une période de 3 ans et sont rééligibles. Jean-Claude Christe, Pierre Petignat, nommés en 2005, et Jacques Deckens, nommé en 2008, acceptent leur réélection. Pierre Christe, nommé en 2002, décline une réélection et donne sa démission de la Fondation. Pour remplacer Emanuel Bruelisauer et Pierre Christe, démissionnaires, le Conseil nomme à l'unanimité, et sur proposition de Pierre Petignat, M. Bernard Schindler, de Diesse, nouveau membre du Conseil. Deux autres membres sont en vue et seront présentés plus tard par Jean-Claude Verdon et Pierre Petignat.

Cette restructuration du Conseil de Fondation est annoncée dans le Vaovao de novembre. La radiation des 2 membres sortants ainsi que les noms des nouveaux élus sont transmis au registre du commerce par le Trésorier.

Quelques changements ont lieu dans la répartition des tâches au sein du Conseil de Fondation : dorénavant, c'est Jacques Dekens qui s'occupera de la mise en pages, de l'impression, de la mise sous enveloppes et de l'expédition du Bulletin. Pierre Petignat assurera le suivi des contacts avec la FICD (Fédération Inter jurassienne de Coopération et Développement). Et Clara Blanc est en charge du secrétariat.

#### 2. Les séances de La Fondation Avenir Madagascar

La FAM a tenu 2 séances en 2011 : le 22 mars et le 23 août à Neuchâtel au cours desquelles les points suivants ont été traités :

##### 2.1. Situation financière et sponsoring de la Fondation

Lors de la séance du 22 mars 2011, les comptes 2010 et le rapport de contrôle sont présentés par Me Charles Freléchoux, trésorier de la Fondation. La Fondation a reçu CHF 154'261.60 de dons et de produits divers. Les charges se

répartissent principalement entre CHF 130'270.88 de prestations faites à Madagascar et CHF 5'129.- de frais. Les réserves comptables s'élèvent à CHF 131'800.-

Les membres du Conseil approuvent les comptes 2010, prennent connaissance du rapport de l'organe de contrôle et donnent décharge au trésorier pour l'exercice 2010. Le rapport sera envoyé par le Trésorier à la Confédération, en tant qu'organe de surveillance de la Fondation. Les remerciements aux donateurs ont été faits en temps voulu par les membres. Le trésorier transmet chaque mois à tous les membres l'état des dons et des prestations. Vu que plusieurs donateurs importants risquent prochainement de cesser leur aide à la FAM, il est nécessaire de trouver de nouvelles ressources. Chaque membre doit intensifier ses contacts personnels et réfléchir à la stratégie à adopter à l'avenir.

Les membres du Conseil approuvent le rapport d'activité annuel. Un exemplaire est adressé par M. le Trésorier à la Confédération.

## **2.2 L'Ecole Supérieure Spécialisée du Vakinankaratra (ESSVA)**

La FAM a mis fin au mandat de Dominique Gilardi qui s'occupait du suivi des parrainages. Deux membres sont passés chez elle pour récupérer le matériel et lui offrir un cadeau au nom de la Fondation pour les services rendus.

Le grand travail pour la réorganisation de l'ESSVA, son fonctionnement, la mise en place de la comptabilité analytique, la planification des cours et leur contenu a continué en 2011. Les responsables et le corps enseignant ont compris l'enjeu de la restructuration et se sont investis dans ce renouvellement.

L'ESSVA comprend 6 filières de formation : Gestion, Communication, Electromécanique, Ecotourisme, Hôtellerie et Science de l'éducation. Cette dernière a repris en octobre 2011 après une année d'interruption.

Les nouvelles mesures pédagogiques, répondant aux besoins du marché de l'emploi, ont été adoptées. D'autres objectifs importants ont été atteints : renforcement de la formation sur la pratique et le savoir-faire professionnel, développement de collaborations avec des institutions et entreprises, ateliers sur le renforcement des compétences du staff de direction et des responsables de filière de l'Ecole.

Des audits comptables réguliers vont permettre d'évoluer vers une autonomie financière dans quelques années et ainsi vers la pérennité de l'institution.

Dans cette période d'instabilité économique du pays et de crise dans le marché de l'emploi, beaucoup de jeunes cherchent une formation professionnelle de qualité. Le soutien financier de la FAM avec des bourses d'étude permet aux plus démunis d'avoir accès à cette formation. Ainsi les étudiants sont, depuis deux ans, en nombre croissant : 409 en 2009-2010, 520 en 2010-2011 et 600 en 2011-2012.

C'est pourquoi nous sommes extrêmement reconnaissants aux donateurs et sponsors qui soutiennent nos efforts et nous permettent d'apporter des perspectives de vie meilleure à ces jeunes démunis, mais motivés à s'investir pour le développement de leur pays.

## **2.3. Projet Antenina**

Pour débiter l'exploration de la portion de forêt primaire Antenina, un contrat signé avec la FICD permet à la FAM d'obtenir une aide financière bienvenue. L'expédition sur le terrain a eu lieu en septembre menée par Jean-Claude V. avec la collaboration de personnalités, de professeurs et d'étudiants de l'Île afin de dresser un état des lieux et de démontrer la valeur du projet en établissant un inventaire scientifique exhaustif de la région concernée. Sur la base d'un budget de 20'000 Euros le Conseil donne son feu vert à la poursuite de ce projet, soutenu à 50 % par la FICD.

## **2.4. Radio Haja**

La FAM constate que Radio Haja fonctionne bien. Son budget est équilibré et les rentrées publicitaires sont assez régulières. La gestion continue dans l'optique d'atteindre, dans quelques années, l'auto financement des coûts d'exploitation. Des investissements sont toutefois nécessaires pour améliorer le travail. La FAM a été d'accord de financer 3 générateurs « intéressants pour éviter les coupures de courant et indispensables pour l'émetteur et le relais » ainsi que le remplacement d'une pièce importante de la régie.

Le directeur, Pr Serge, voudrait suivre, en 2012, une formation en gestion et journalisme en Suisse. Cette formation semble nécessaire pour développer et renforcer la radio. La FAM examinera les opportunités pour une telle formation et son possible soutien financier.

## **2.5. Prison**

Grâce à des dons divers, les Petites Sœurs de l'Evangile ont pu réaliser d'importants travaux dans la prison : trois classes d'étude, des toilettes et douches, des places de cuisson et un étage dans la prison des femmes. Une couverture

de la cour est envisagée et la FAM recevra le devis. L'aide à l'achat de médicaments pour les détenus est toujours souhaitée.

## **2.6. Akany**

La direction du centre est toujours assurée par Xavier, un ancien de la police. L'éducatrice Mie lui sert d'adjointe et 2 ou 3 éducateurs pénitentiaires complètent l'équipe.

Le centre a connu de grosses difficultés de trésorerie depuis le début de la crise. La FAM a décidé de verser un montant de 2100€ pour les salaires de l'éducatrice et d'un maître d'atelier et pour contribuer à une prise en charge médicale qui fait encore défaut aujourd'hui.

## **2.7. Dispensaire Miaramasoandro**

Aucune demande d'aide de la part du Dr. Dérisé Razafindraibe n'a été adressée à la FAM cette année pour le financement des séances d'échographie qu'il effectue avec l'appareil placé au dispensaire chez les Sœurs Petites Servantes dans le quartier de Miaramasoandro. La FAM est prête à lui verser les honoraires pour autant qu'il les justifie.

## **3. Visites sur place à Antsirabe**

Plusieurs membres se sont rendus à Madagascar cette année.

Jean-Claude Verdon a effectué un séjour du 4 au 19 avril 2011 dans le but de poursuivre le développement du projet de création d'un site écotouristique dans la forêt d'Antenina et prendre des contacts avec les partenaires pour procéder à des inventaires exhaustifs et scientifiques de la région.

Il s'y est rendu à nouveau à la mi-septembre avec son épouse pour suivre les travaux de recherche de l'équipe, formée de professeurs et étudiants, sur le campement à Antenina. Le compte rendu de l'expédition a été relaté dans VAOVAO et repris dans le bulletin de la FICD.

Du 4 au 19 avril, Pierre Petignat a également séjourné à l'ESSVA et a rencontré les partenaires des différents projets soutenus par la FAM à Antsirabe : le CA et le Rectorat de l'ESSVA, Pr Serge, directeur de Radio Haja, les Petites Sœurs de l'Evangile qui s'occupent de la prison et le responsable de la Prison Akany. Une partie de ces rencontres ont été menées avec Jean-Claude Verdon.

Clara Blanc s'est rendue à Antsirabe du 24 octobre au 2 novembre pour un suivi de la restructuration pédagogique et institutionnelle de l'ESSVA. Elle a eu également des entretiens avec Pr Serge de Radio Haja et les Petites Sœurs de l'Evangile. Elle a rencontré M. l'Ambassadeur de Suisse à Madagascar, Eric Mayoraz, et M. Nicola Felder, représentant de la DDC à Madagascar, pour présenter la FAM.

Davide Ballestra, coopérant bénévole et consultant en communication, a effectué une courte mission à Radio Haja en octobre 2011. Il confirme l'amélioration de la qualité des programmes, la bonne organisation, la productivité de la direction et des collaborateurs et le bon entretien du matériel.

Les contacts sur place sont essentiels pour maintenir le cap.

## **4. Représentations**

Notre secrétaire a représenté la FAM à l'Assemblée générale de la FICD le 24 mars 2011.

La FAM n'a pas pu être présente à l'échange d'informations organisé par la PROMAD le 16 septembre et s'est excusée. La FAM, par son vice-président, a adressé une lettre de félicitations au nouvel ambassadeur de Suisse à Madagascar, M. Eric Mayoraz.

## **5. Collaboration avec d'autres Fondations/Associations**

Sur proposition de Clara B, la FAM accepte de collaborer avec la "Fondazione Milano Madagascar". Cette fondation soutient particulièrement les actions de la Congrégation Les Petites Sœurs de l'Evangile à Tana et Antsirabe. Le projet commun est de créer un pool d'avocats pour mettre en place une aide juridique aux détenus qui, accusés de délits mineurs et n'ayant pas les moyens de payer un avocat, attendent des années leur jugement. Ce pool sera en étroite collaboration et suivi par des avocats en Italie.

La "Stiftung Zukunft Madagaskar" est une Fondation allemande. Créée par Pr Alain (ancien recteur de l'ESSVA) elle est présidée par le Dr. Gerhard Egbers, à Reutlingen, Allemagne. Elle compte environ 45 membres cotisants. Son objectif est d'offrir des bourses à des étudiants de l'ESSVA et de soutenir ponctuellement l'école. Des étudiants de l'université de Reutlingen se rendent régulièrement à l'ESSVA, en tant que coopérants bénévoles, pour des stages de trois mois. Ils donnent sur place des cours d'allemand, anglais et informatique. Les deux Fondations sont d'accord d'échanger mutuellement les informations concernant leurs relations avec l'ESSVA, et notamment les versements effectués.

Le Conseil décide de verser CHF 5'000 à l'Association Miraka présidée par Olivier Mauron, coopérant de la FAM, pour la réhabilitation d'une éolienne dans le village de Mitsinjo.

## 6. La communication de la FAM avec ses donateurs

En 2011 ont paru les numéros 16 et 17 de notre **bulletin Vaovao**. Le N° 16 relate la visite à Antsirabe de Pierre Petignat, vice-président, et l'état des lieux de l'ESSVA par le directeur de l'enseignement Jeannot Ranaivo. Le N° 17 a été consacré entièrement à l'expédition de Jean-Claude Verdon dans le site de l'Antenina.

Avec tous ses sympathisants, donateurs et amis, le Conseil est déterminé à aller de l'avant.

Au 31 décembre 2011, le Conseil de la Fondation Avenir Madagascar est composé ainsi :

Fr. Jean-Claude CHRISTE,	Meyrin (GE), président
Pierre PETIGNAT,	Bienne (BE), vice-président
Clara BLANC,	Lausanne (VD), membre et secrétaire
Karen EARL-ERPELDING,	Lutry (VD), membre
Jean-Claude VERDON,	Givisiez (FR), membre
Jacques DEKENS	Cortailod (NE), membre
Bernard SCHINDLER	Diesse (BE), membre

et le trésorier, non membre, est Me Charles FRELÉCHOUX, notaire, Porrentruy.

Ce rapport d'activité a été approuvé par le Conseil de la Fondation lors de sa séance à Neuchâtel le 17 mars 2012.

Pour la Fondation Avenir Madagascar :

Le président

Le vice-président

La secrétaire